



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Giers Montmelian

Question écrite n° 41779

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la faiblesse d'engagement des opérations prévues aux contrats de plan État-Régions dans le secteur ferroviaire. Le niveau d'exécution ne serait en effet dans ce secteur que de 26,74 % alors même que l'amélioration de la régularité horaire des TER, l'accroissement de capacité de ceux-ci, et surtout l'amélioration de la régularité du fret sont directement conditionnés par ces réalisations. Il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour éviter un décalage de plusieurs années de ces opérations, et interroge ce dernier sur l'état d'avancement du dossier de l'électrification de la section Giers-Montmelian entre Grenoble et Chambéry en attente depuis près de dix ans.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41779

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4604